



Madame la secrétaire générale,

Nous ne pouvons pas commencer ce 1<sup>er</sup> CTM de l'année sans exprimer notre mécontentement profond.

Le gouvernement veut faire passer une réforme disons plutôt une révolution de la fonction publique qui ne nous convient absolument pas. Il veut imposer un mode de gestion à l'image d'une entreprise privée, déconnecté des enjeux de services publics et des missions régaliennes qui sont les nôtres. Cette option pour une gestion libérale et précaire des nouveaux agents de la fonction publique a pourtant été une expérience peu valorisante dans la FP territoriale. Le CSFPT territorial avait déjà alerté dans son rapport en 2011, des conséquences de la précarité pour les agents contractuels. Pour y remédier, la loi du 12 mars 2012, dite "loi Sauvadet", visait à faciliter l'accès au statut de fonctionnaire des agents contractuels et à améliorer leurs conditions d'emploi. Il y a donc une contradiction à constater aujourd'hui la nécessité de lutter contre l'emploi précaire dans la fonction publique et à promouvoir le recours massif au contrat non reconductible.

Unanimement, les organisations syndicales représentatives de la fonction publique ont rejeté ce projet. C'est assez rare pour être noté et démontre la détermination de nos organisations syndicales à s'opposer au démantèlement du statut et des instances de dialogue social.

Ce projet affaiblit le droit des agents publics, réduit radicalement les compétences des CAP, fusionne les CHSCT avec les CT en créant une instance unique, démantèle les CAP retirant aux OS tout droit de regard préalable, ouvre la porte à un recours accru aux contrats, accentuant le risque de précarité pour certains agents. De plus, il instaure le principe d'une rupture conventionnelle et ouvre la porte à des externalisations sans choix possible pour les agents.

Ce projet est un projet anti fonctionnaires qui n'a pour objet que de réduire nos droits et de préparer un vaste plan de démantèlement des services publics.

Ce projet est un projet anti syndical comme celui qui a été mis en place dans le secteur privé. Il vise à affaiblir les organisations syndicales dans leurs moyens d'expression, de représentation et de défense des agents.

Nous sommes, dans nos ministères économiques et financiers, aux premières loges de ce grand projet de réduction des missions, des structures, des emplois.

Les exemples de réformes et de sources de conflits ne manquent pas.

Nos collègues douaniers sont mobilisés pour obtenir des emplois supplémentaires pour faire face au Brexit, une meilleure reconnaissance indemnitaire, une mise à niveau des infrastructures et du matériel.

Le ministre va-t-il prendre en compte ces revendications ? Nous le souhaitons parce qu'elles sont légitimes.

La DGFIP qui elle aussi souffre d'un dialogue social inexistant va-t-elle enfin engager avec les syndicats une véritable négociation sur son plan de transformation ?

Combien de temps encore la DGCCRF sera-t-elle laissée dans l'incertitude de son avenir interministériel ?

Pourquoi également tant de retard dans les réformes statutaires et indemnitaires à l'Insee. L'institut est pourtant en pleine mutation et subit des réductions de moyens depuis plus de 10 ans.

Allez-vous continuer à décider seul de l'avenir de Bercy sans jamais nous en parler, ainsi remplis de certitudes ?

Allez-vous entamer un dialogue social ministériel sur ce qui se murmure dans les couloirs de nos différentes directions ?

Allez-vous nous informer des plans stratégiques qui se préparent dans l'ombre ?

Nous n'avons jamais connu une période comme celle-ci. Même les sujets de conditions de travail sont pratiquement inexistantes dans nos futures rencontres.

De même, vous avez entrepris de diminuer nos moyens syndicaux dans une opacité qui nous inquiète et qui ne peut en rester là. Nous demandons aux ministres de prendre la pleine mesure de la nécessité d'accorder du temps et des moyens au dialogue social à Bercy.

Regardez ce qui se passe dans les rues chaque samedi et n'oubliez pas l'utilité des syndicats dans les périodes de réforme.

L'UNSA et la CFE-CGC demandent la création d'un poste de conseiller social placé auprès des ministres afin d'avoir un relais efficace de nos demandes et nos besoins.

Madame la Secrétaire générale, nous vous exprimons notre désarroi, notre grande préoccupation concernant ces sujets, n'attendez pas que cela devienne la colère des agents.